

Nous recrutons !

L'Hôpital Marie-Clarac a été fondé en 1965 par les Sœurs de Charité de Sainte-Marie et est un établissement privé conventionné offrant des soins de réadaptation et de fin de vie.

Le service de physiothérapie de l'hôpital Marie-Clarac offre des soins et des services aux usagers adultes présentant des problèmes musculo-squelettiques et multi-systémiques pendant leur hospitalisation en réadaptation ou pour traiter les atteintes vestibulaires et respiratoires chroniques sur une base ambulatoire.

Nos programmes

- ✓ Réadaptation fonctionnelle intensive
- ✓ Réadaptation post-aigüe
- ✓ Réadaptation auprès de la clientèle en soins palliatifs
- ✓ Clientèle externe : Réadaptation vestibulaire et réadaptation pulmonaire

Notre approche

Notre approche en physiothérapie est centrée sur l'utilisateur, conformément à nos valeurs et au code de déontologie de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. Nous suivons les meilleures pratiques et données probantes en physiothérapie pour élaborer des Plans d'Intervention Individualisés (PII) adaptés à chaque patient hospitalisé.

Nous encourageons également la collaboration interdisciplinaire et l'inclusion active de l'utilisateur et de ses proches dans le processus de réadaptation.



NOS AVANTAGES

- Garantie salariale;
- Assurance invalidité;
- Assurance maladie complémentaire;
- Budget pour la formation continue;
- 4 semaines de vacances;
- 13 congés fériés;
- 9.6 jours de maladie payés, monnayables en décembre de chaque année;
- Contributions à la REGOP;
- Mentorat;
- Vous êtes en contrôle de votre horaire;
- Participer à l'enseignement clinique auprès des stagiaires;
- Événements d'entreprise : BBQ estival, fête de Noël, activités de reconnaissance et 5 à 7 de département.

Les prêts requis :

- Une maîtrise en physiothérapie (Obligatoire)
- Votre permis de pratique de l'OPPQ (Obligatoire)

Vous avez le choix sur votre horaire de travail !

